

La fuite des capitaux des pays du sud

Etude faite en 2008

Flux financiers : idéologie et faits. Un monde à l'envers : le Sud finance le Nord Bruno Gurtner

Source :

L'*Annuaire suisse de politique de développement* était publié par l'Institut universitaire d'études du développement (IUED) de 1981 à 2008 (sous le nom d'*Annuaire Suisse-Tiers Monde* jusqu'en 2002). La [Revue internationale de politique de développement](#), publiée par l'[Institut de hautes études internationales et du développement | Genève](#), lui succède aujourd'hui. Ce site d'archives présente tous les numéros des revues 1981-2008 (près de 700 articles).

Extrait du dernier paragraphe

75 Nombreuses ont été les tentatives de définir clairement ce qu'est la fuite des capitaux, et quelle est son ampleur⁶⁰. **Raymond Baker estime le volume des flux transnationaux d'argent sale à 1000 milliards de dollars au moins, dont la moitié en provenance de pays en développement et en transition**⁶¹. *The Africa Report 2006*, publié par *Jeune Afrique*, annonce que l'exode des capitaux africains dépasse les 30 milliards de dollars par année⁶². A titre de comparaison, l'OCDE chiffre l'aide publique au développement de l'Afrique à quelque 25 milliards de dollars en tout. Les scientifiques africains James Boyce et Léonce Ndikumana estiment que 30 pays de leur continent ont subi entre 1970 et 1996 une hémorragie financière totalisant 187 milliards de dollars⁶³. La revue *Marchés tropicaux et méditerranéens* du 4 mai 2007 va plus loin : le volume des capitaux fuyant l'Afrique subsaharienne au cours des années 1990 aurait atteint 274 milliards de dollars⁶⁴. A titre de comparaison, les dettes africaines se chiffraient fin 2005 à 215 milliards de dollars. Une commission parlementaire britannique estimait en 2006 que l'élite africaine détenait entre 700 et 800 milliards de dollars dans les centres financiers de la planète⁶⁵. Les chiffres varient selon l'acception plus ou moins large ou étroite que l'on adopte pour cette notion de fuite des capitaux.

76 En tout état de cause, il apparaît que les transferts internationaux d'argent sale ont augmenté en volume ces dernières années. Ces mouvements de capitaux ne figurent pas dans les statistiques officielles, ou alors avec des valeurs tronquées. Raymond Baker pense qu'un petit tiers de l'argent sale émanant des pays en développement et en transition est d'origine criminelle, autrement dit qu'il provient du commerce de drogue, d'armes ou d'êtres humains, de contrebande, de falsifications, etc. Il attribue les deux autres tiers à des pratiques commerciales illicites, telles que manipulations de prix entre sociétés affiliées ou fausses factures⁶⁶.

67 Deux tiers du commerce mondial échappent au marché libre en ce sens qu'ils correspondent à des transactions (biens, crédits, services, brevets, redevances, conseils, etc.) internes entre sociétés d'un même groupe. Cela permet de manipuler les prix. Si des exportations font l'objet d'une sous-facturation, les bénéfices engrangés par le pays exportateur s'en trouvent diminués d'autant. Et les importations surfacturées engendrent des

surcoûts dans le pays importateur, ce qui diminue également les bénéfices et les impôts perçus. On peut ainsi transférer discrètement les bénéfices dans des paradis fiscaux où les taxes sont inexistantes ou minimales⁶⁷.

78 On ne sait pas quel est le volume des recettes fiscales perdues en raison de ces manipulations sur les prix. Raymond Baker estime que 60 % du commerce fait avec l'Afrique donnent lieu à des prix arrangés, dont le montant s'écarte des prix réels de 11 % en moyenne. L'ordre de grandeur serait le même en Amérique latine⁶⁸.

69 Ernst & Young a questionné en 2005 des groupes d'entreprises dont les prix internes avaient fait l'objet d'enquêtes fiscales : 44 % des maisons mères et 34 % des filiales ont déclaré avoir été contraintes après cette enquête de corriger leur comptabilité du fait que les prix comptabilisés étaient faux⁶⁹.

80 Toujours plus de gouvernements et d'autorités fiscales se mettent à scruter l'usage de manipuler les prix, que peu de pays se préoccupaient de contrôler il y a une dizaine d'années encore. Actuellement, 32 pays ont instauré une réglementation dans ce sens et d'autres envisagent de le faire⁷⁰.

81 Les multinationales utilisent le pouvoir qu'elles détiennent pour obtenir des concessions fiscales des pays où elles sont présentes. Et les pays en développement sont particulièrement vulnérables à cet égard, avec des gouvernements qui abaissent leurs barèmes fiscaux. L'ONG britannique Oxfam estimait en 2000 déjà le manque à gagner fiscal des pays en développement à 35 milliards de dollars par année⁷¹. Ces pays garantissent aux investisseurs étrangers cinq ou dix ans d'exonération fiscale, leur accordent de généreuses conditions d'amortissement ou d'autres avantages financiers.

82 La complexité croissante des fonds fiduciaires, fondations et autres entreprises des centres extraterritoriaux offre des possibilités toujours plus nombreuses de transferts financiers légaux, semi-légaux ou illégaux. Un pays en développement dont les autorités sont faibles ne peut pas faire grand-chose contre les agissements de ce genre. Il y a une zone grise mal définie entre actes légaux et actes illégaux, ce qui provoque des pertes considérables de recettes fiscales et la fuite des capitaux.

Conclusions générales

83 Il ne faut pas prendre les considérations qui précèdent comme un plaidoyer contre la coopération au développement, bien au contraire. Elle est insuffisante, et l'aide aussi bien publique que privée devra être considérablement augmentée à l'avenir – faute de quoi les Objectifs du Millénaire pour le développement ne seront pas atteints. Mais il s'agira aussi d'améliorer davantage la qualité de l'aide.

84 Il ne serait toutefois guère utile d'accroître l'aide au développement si l'on ne fait rien en même temps pour juguler et inverser le flux financier du Sud vers le Nord. La politique internationale se doit ainsi non seulement de veiller aux apports financiers, mais aussi de contrôler les mouvements inverses.

85 Si davantage de capitaux s'écoulent du Sud au Nord que dans le sens contraire, cela porte préjudice à la mobilisation de ressources locales. Il devient impossible de financer les

investissements nécessaires à partir de capitaux locaux. Cela freine la croissance et rend les pays en développement encore plus tributaires des afflux de fonds extérieurs – souvent très fluctuants et difficiles à prévoir. Cette hémorragie financière explique au moins en partie pourquoi il n’a pas été possible jusqu’à présent de mieux combattre la pauvreté dans le monde.

86 Il est ainsi devenu primordial de fermer les vannes de capitaux illégalement en fuite. Ce n’est pas seulement une question de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption dans les pays en développement eux-mêmes ; le système financier international ne doit plus se faire le complice d’agissements illicites. Jusqu’à présent, les pays riches et les principales places financières n’ont de loin pas entrepris suffisamment d’efforts pour combattre les pratiques répréhensibles et mettre un terme à la fuite des capitaux mal acquis. Les mesures à prendre dans ce sens sont en fin de compte une question de cohérence politique des pays donateurs, dans lesquels se trouvent les grandes places financières.

87 Le FMI et les banques multilatérales de développement doivent s’organiser de manière à ce que leur politique réponde aux besoins des pays en développement. Il est par exemple absurde que ces pays se voient contraints d’accumuler d’énormes réserves de devises du seul fait que les mécanismes internationaux de protection contre les crises financières sont insuffisants – ou que leur mise à contribution est assortie de conditions disproportionnées. En ce qui concerne la problématique de l’endettement, il serait tout aussi urgent d’instaurer des règles qui responsabilisent autant les créanciers que les débiteurs.

88 Quant aux mouvements de capitaux privés, il s’agira de p

- 60 Voir par exemple : Edsel L. Beja, « Capital Flight : Meanings and Measures », in Gerald A. Epstein (...)
- 61 Raymond W. Baker, *Capitalism’s Achilles Heel: Dirty Money and How to Renew the Free-Market System*, (...)
- 62 Patrick Smith, « On the Wing : How Capital Flight Is Cheating Africa », *The Africa Report*, n° 2, Ma (...)
- 63 James K. Boyce and Léonce Ndikumana, « Africa’s Debt : Who Owes Whom ? », in Gerald A. Epstein (ed. (...)
- 64 *Dossier fiscalité, Marchés tropicaux et méditerranéens*, op. cit.
- 65 Africa All Party Parliamentary Group, *The Other Side of the Coin: The UK and Corruption in Africa*, (...)
- 66 Raymond W. Baker, op. cit., p. 172, tableau 4.4.
- 67 Simon J. Pak (Penn State University) et ses coauteurs donnent, dans diverses publications, une séri (...)
- 68 Raymond W. Baker, op. cit., p. 170.

- 69 Voir aussi : Tax Justice Network (TJN), *Closing the Floodgates: Collecting Tax to Pay for Developme* (...)
- 70 Jens Martens, *Die öffentliche Armut der Entwicklungsländer*, 2006, <<http://www.nordsuednetz.de>>.
- 71 Oxfam, *Tax Havens: Releasing the Hidden Billions for Poverty Eradication*, Oxfam Briefing Papers, Ox (...)

•

